

le *Nymphæa alba* une espèce différente qui portait des stolons, ou bien il a vu une chloranthie du *Nymphæa alba*, avec métamorphose du pistil en bourgeon foliaire; mais alors la fleur n'aurait point été normale; encore moins la métamorphose aurait-elle été précédée de la formation d'un fruit arrivé à maturité. »

M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

GLANES D'UN BOTANISTE, AVEC DES OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES
DU MIDI DE LA FRANCE, par M. Henri LORET.

NEUVIÈME PARTIE.

(Toulouse, 10 avril 1859.)

Hieracium pyrenaicum Jord. *Obs. fragm.* 7, 1849, p. 37; G. G. *Fl. de Fr.* t. II, p. 382, var. *nobile* Nob. (*H. nobile* G. G. *Fl. de Fr.* t. II, p. 376).

Je trouvai, le 21 août 1853, à Gèdre (Hautes-Pyrénées), un *Hieracium* que je pris pour l'*H. pyrenaicum* Jord., détermination qui fut sanctionnée plus tard par l'auteur de l'espèce. La même espèce se présenta à moi aux Eaux-Chaudes, en septembre 1855; et, sur un grand nombre de rochers, le long de la route des Eaux-Chaudes à Gabas. M. Gaston Sacaze me la donna alors des Eaux-Bonnes sous le nom d'*H. nobile*, en me disant que les nombreux botanistes qu'il voyait chaque année aux Eaux-Bonnes l'appelaient ainsi. Je lui fis observer qu'il y avait eu probablement double emploi dans la dernière *Flore de France*, et je crois avoir acquis en effet la certitude que les *H. pyrenaicum* Jord. et *H. nobile* G. G. sont deux synonymes qui se rapportent à la même espèce. La plante des Eaux-Bonnes ne diffère de celle de Gèdre que par l'absence des cils corollins, et, quoique ce caractère varie peu, j'ai eu néanmoins d'autres preuves de son défaut de constance, et peut-être y a-t-on attaché quelquefois trop de prix. M. Grenier n'ayant pu parler des akènes de son *H. nobile* qu'il a décrit d'après un échantillon unique recueilli en juillet aux Eaux-Bonnes, je puis dire que les akènes d'un autre échantillon que j'ai trouvé également aux Eaux-Bonnes, dès 1846, et avant qu'il fût question de l'*H. nobile*, sont en tout conformes à ceux de la plante de Gèdre (*H. pyrenaicum* Jord.). M. l'abbé de Lacroix (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.* t. II, p. 458), parle d'un botaniste qui fit arracher, aux Eaux-Bonnes, six cents échantillons de l'*H. nobile* en une seule nuit. L'indiscrétion de ce botaniste reste, selon moi, sans compensation, car cette plante ne sera plus considérée comme très rare, lorsqu'une observation attentive aura démontré, comme j'en ai la conviction, que c'est à peine une variété de l'*H. pyrenaicum* publié antérieurement.

Hieracium anglicum Fries (teste Grenier!). — Rochers granitiques.

Ariège, 1856 : Ax, 2 juillet ; Mœrens (alt. 1000 m.), 10 juillet ; L'Hospitalet (alt. 1200 à 1300 m.), 20 août. Axat (Aude), 20 juin 1857.

Cette plante, tout en conservant ses caractères spécifiques, est moins velue et à corolles moins ciliées, à mesure qu'elle s'élève dans les montagnes.

Hieracium onosmoides Fries, *Herb. norm.* fasc. 13, n. 20 (ex Grenier). — Aude : Bains d'Escouloubre, 9 juillet 1857 ; Belcaire, mi-juillet 1858.

Hieracium furcellatum Fries, *Herb. norm.* fasc. 13, n. 19 (teste Grenier). — Rochers granitiques. Ariège : Ax, 28 juin 1856 ; Mœrens, 11 juillet 1856 ; Quérigut, fin juillet 1857.

On trouve, sous le nom d'*H. furcellatum*, dans la *Flore du centre* de M. Boreau (éd. 3, n. 1564), une espèce de M. Jordan qui m'a paru être très différente de celle-ci.

OBS. Les trois espèces précédentes, qui m'intéressèrent vivement quand je les rencontrai, étaient nouvelles pour la France, mais non pour la science.

Hieracium rupestre All. *Auctuar.* p. 12, tab. 1, fig. 2! — Castellanne (Basses-Alpes), fin juin 1850.

On croirait que la figure de cette espèce dans l'*Auctuarium* a été calquée sur l'un de mes échantillons, tant la ressemblance est parfaite.

Hieracium bifidum Kit. *apud* Hornem. ; Koch, *Syn.* ed. 2, p. 523. — Basses-Alpes, 1851 : Seyne, mi-juillet ; Barcelonnette, fin juillet.

Hieracium rigidum Hartm. *Scand. Fl.* ed. 1, p. 300 ; Koch, *Syn.* ed. 2, p. 530. *H. rigens* Billot, *Exsicc.* (non Jord.) — Quérigut (Ariège), août 1857.

OBS. Par une observation attentive sur les plantes vivantes, j'ai trouvé au même lieu deux individus de cette dernière espèce, sur cinquante, qui avaient les styles très bruns, tandis que les quarante-huit autres les avaient d'un très beau jaune. L'*H. norvegicum* Fries ne paraissant différer de l'*H. rigidum* Hartm. que par ses styles jaunes, d'après ce que m'a écrit un botaniste renommé, mon observation sur les styles de l'*H. rigidum* Hartm. n'aurait-elle pas pour effet de prouver qu'il n'y a point lieu de séparer spécifiquement ces deux plantes ?

Hieracium aurigeranum Loret et Timb. *Bull. Soc. bot. de Fr.* t. V, p. 615. — Quérigut (Ariège), août 1857.

Hieracium pseuderiophorum Loret et Timb. *Bull. Soc. bot. de Fr.* t. V, p. 616. *H. hirsutum* G. G. (non Bernh.). *H. eriophorum* Lap. ex parte (non DC.) — Ax (Ariège), fin juillet 1856.

M. Duby (*Bot. gall.* append. p. 1010) se demande « *an specimina in Pyrenæis reperta H. sabauda, aut H. murorum β lanuginoso, aut novæ speciei pertineant.* » Nous n'avons point hésité, M. Timbal et moi, à y reconnaître une espèce nouvelle.

OBS. Deux autres *Hieracium*, publiés sous les noms d'*H. Jaubertianum* et *H. Planchonianum* Timbal et Loret (*Bull. Soc. bot. Fr.* t. V, p. 507-508),

ont été recueillis par M. Timbal-Lagrave, près de Montpellier, en juin 1857.

Specularia falcata Alph. DC. *Prodr.* t. VII, p. 489. — Cannes (Var), mai 1851.

Campanula speciosa Pourr. *Hist. et mém. Ac. sc. Toul.* t. III, p. 309. *C. longifolia* Lap. *Abr.* p. 107. — Ussat-les-Bains (Ariège), où il est très commun ; Axat (Aude), 27 juin 1857.

— Dans son état normal, cette espèce manque de stolons, mais j'en ai trouvé un pied muni accidentellement de plusieurs stolons terminés par des rosettes de feuilles. Ce pied, s'étant développé dans un sol meuble en pente très inclinée, portait une longue racine, dont la partie supérieure, mise à nu par les éboulements qui se produisaient peu à peu et revenue ainsi au contact de l'air, portait des bourgeons nombreux et avait émis plusieurs rameaux adventifs qui simulaient de loin autant de pieds isolés. Le *C. speciosa* semble rechercher le calcaire de préférence, sinon d'une manière exclusive, car, dans l'Ariège et dans l'Aude où il est commun au bas des vallées sur les roches calcaires, il disparaît plus haut, lorsque les rochers granitiques viennent à se montrer.

Campanula glomerata L. — Thorrenc (Var), juillet 1849.

— Cette espèce, qui n'est point rare ailleurs, se trouve peu dans la région méditerranéenne. A Digne, sur la limite de la région des Oliviers, j'en ai rencontré un pied dont les feuilles inférieures sont orbiculaires et profondément en cœur à la base : ce fait, que je dus considérer comme accidentel, me surprit d'autant plus que la seule forme connue dans la localité est la forme à feuilles inférieures lancéolées, que Villars prenait à tort pour le *Campanula Cervicaria* de Linné. Aussi les botanistes du pays croyaient-ils n'avoir chez eux que le *C. Cervicaria*, opinion accréditée par l'un d'eux, ancien élève de Villars, dont il avait failli devenir le gendre. Le prétendu *C. Cervicaria* que MM. Grenier et Godron mentionnent avec doute dans les Pyrénées, sur la foi de Lapeyrouse, appartient certainement aussi à la forme du *C. glomerata* que l'auteur de la *Flore des Pyrénées*, à l'instar de Villars, prenait pour le *C. Cervicaria* de Linné. (Voir l'herbier Lapeyrouse et la *Révision* de cet herbier, p. 22.)

Campanula lanceolata Lap. *Abr.* p. 105. — Rochers et prairies de l'Ariège : Prades-de-Montaillou ; Moerens, 14 juillet 1856 ; L'Hospitalet, où les prairies en sont couvertes, août 1856.

Les feuilles des rosettes du *C. lanceolata*, qui manquaient à M. Grenier pour compléter la description de cette espèce dans la *Flore de France*, ressemblent beaucoup à celles du *C. rotundifolia* L. Ces feuilles, souvent détruites à la floraison et généralement peu nombreuses lorsqu'elles subsistent, sont orbiculaires ou un peu réniformes, profondément échancrées en cœur à la base, crénelées superficiellement et longuement pétiolées. Je n'ai vu signalée nulle part non plus la forme singulière de la racine de cette plante. Cette racine, quand le

sol où elle croît lui permet de se développer, s'allonge beaucoup et ses fibres simples ou rameuses, très fragiles, généralement ténues, se renflent de distance en distance en tubérosités oblongues, d'un diamètre de 4 à 8 millimètres. Ces tubérosités, très irrégulièrement espacées, se forment quelquefois à un décimètre l'une de l'autre; parfois, au contraire, elles se rapprochent de manière à rappeler un peu la racine du *Pelargonium triste*; ou bien, plus rapprochées encore, elles forment assez souvent une racine noueuse. Quand cette racine, emprisonnée dans les fissures d'un rocher, ne peut s'accroître en longueur, elle devient subitement charnue, fusiforme et ressemble exactement à celle du *Phyteuma spicatum* L. La racine du *C. rhomboidalis*, que je n'ai jamais observée, est grêle selon M. Grenier (*l. c.*), longue et épaisse selon M. Boreau (*Fl. du centre*).

Si les feuilles des rosettes du *C. rhomboidalis*, qui ne sont point décrites dans nos Flores, ressemblent à celles du *C. lanceolata*; si surtout les racines de ces deux plantes offrent les mêmes caractères, j'avoue qu'il me paraîtrait fort difficile de les considérer comme deux espèces distinctes. Dans le cas où la racine du *C. rhomboidalis* différerait de celle que j'ai signalée plus haut, je n'hésiterais pas, au contraire, à accepter avec M. Grenier la légitimité du *C. lanceolata* qui a été rejeté par De Candolle et M. Duby. Cette question peut être éclaircie par les botanistes qui auront occasion de recueillir le *C. rhomboidalis*, et je me permettrai de les engager à en étudier la racine par comparaison avec celle de la plante de Lapeyrouse, dont je viens de donner le signalement (1).

Campanula persicifolia L. β *eriocarpa* Delastre, *Fl. de la Vienne* (1842), p. 276; Godr. *Fl. de Lorr.* éd. 2, t. I, p. 491. β *lasiocalyx* G. G. *Fl. de Fr.* t. II, p. 420 (*C. subpyrenaica* Timb.).

J'ai rencontré cette espèce à Saint-Vallier (Var), dans la région méditerranéenne où les auteurs de la *Flore de France* disent ne l'avoir jamais observée. Le type et la variété abondent dans la vallée de l'Aude, depuis Quillan jusqu'à Carcanières, et j'ai remarqué que le type à calice glabre habite généralement les gorges profondes et les lieux frais, tandis que la variété à tube du calice hérissé de poils blancs paléiformes et souvent même hypertrophié a de la prédilection pour les endroits secs et exposés au soleil. Je crois que ce fait peut être considéré comme une règle assez générale dans la vallée dont je parle, quoiqu'il me soit arrivé plus d'une fois de rencontrer les deux formes pêle-mêle sur le même point.

Campanula bononiensis L. *Sp.* p. 234; DC. *Prodr.* t. VII, p. 469.
— Saint-Vallier (Var), 2 juillet 1849.

Je croyais cette espèce nouvelle pour la France, lorsque j'appris qu'on ve-

(1) Aug. de Saint-Hilaire a raison, sans doute, lorsqu'il dit (*Morph.* p. 86): « Peut-être les modernes ont-ils beaucoup trop négligé la distinction spécifique des racines, bien plus étudiées par les botanistes anciens. »

nait de la trouver dans la vallée du Quayras. Ma plante appartient à la variété ε *simplex* du *Prodromus* (*Camp. simplex* DC. *Fl. fr.* t. III, p. 730), que l'auteur distinguait de l'espèce Linnéenne par sa tige simple et ses fleurs non paniculées. J'en ai vu sur pied un grand nombre d'individus, mais aucun n'avait la tige paniculée, caractère attribué par Linné à son espèce (*l. c.*). Ce caractère donne à la figure de Morison, citée par le grand naturaliste, un *facies* particulier qui la ferait prendre à première vue pour une espèce différente.

* *Lysimachia Otani* Asso, *Syn. Arag.* p. 22, tab. 2, f. 1; *Bub. Sched. crit.* n. 19. *L. Ephemerum* auct. gall. (non L.) — La Roche-Chalais (Dordogne).

Voilà de quoi intéresser et déconcerter, pour ainsi dire, ceux qui s'occupent de géographie botanique. Cette jolie plante, qui n'est signalée par nos Flores (sous le nom de *L. Ephemerum* L.) que dans les montagnes près de Bagnères-de-Luchon, à Villefranche et au-dessus d'Olette où je l'ai recueillie, existe, en abondance, dans un bois taillis près de La Roche-Chalais. Je la tiens de M^{me} Reclus, d'Orthez, qui a toujours vu cette plante dans ce bois; et les membres les plus âgés de sa famille, qui la désignent en l'appelant *la fleur blanche*, l'y ont toujours vue également. Cette espèce est-elle spontanée dans la localité dont il s'agit? Grande question, à laquelle je n'ose me charger de répondre, car je ne vois là, d'aucun côté, ni certitude, ni probabilité prépondérante. Je me suis informé si la graine n'aurait point été apportée de Luchon par un baigneur ou un touriste qui l'aurait semée dans ce bois, et ma demande a été accueillie par un sourire d'incrédulité. Les personnes à qui j'exprimais ce doute connaissent parfaitement le propriétaire du bois, ainsi que tous leurs voisins. Personne du pays n'a été, de mémoire d'homme, à Bagnères-de-Luchon, et personne, on me l'a péremptoirement affirmé, n'a semé la plante dont il s'agit.

OBS. Asso dit de sa plante (*l. c.*): « *A Lysimachia Ephemero abunde distinguitur magnitudine, capsulis quinquevalvibus, floribus albis, foliis impunctatis.* » Il aurait dû ajouter: *duratione perenni*. Linné donne son *Lysimachia Ephemerum* comme annuel, et l'indique seulement dans la Médie. Je cite en synonyme le *Lysimachia spicata purpurea minor* de Buxbaum (*Cent.* p. 22, tab. 23), qui donne également son espèce comme annuelle et lui accorde à peine un pied de haut (*vix pedalis*), et des feuilles d'un pouce de long (*folia uncialia*), tandis que la plante française est vivace et trois fois plus développée dans toutes ses parties, quoiqu'elle habite une région beaucoup moins chaude que celle où Buxbaum et Linné signalent leur espèce. Ces motifs m'ont paru plus que suffisants pour renoncer à donner le nom de *L. Ephemerum* à la plante des Pyrénées et de la Roche-Chalais.

(La suite à la prochaine séance.)

M. Cosson met sous les yeux de la Société quelques-unes des espèces nouvelles recueillies par lui pendant son dernier voyage dans le sud du Sahara algérien, et dont la plupart constituent des genres nouveaux. En voici la description :

DE QUIBUSDAM PLANTIS NOVIS ALGERIÆ AUSTRALIORIS, auctore **E. COSSON.**

RANDONIA Coss.

Flores completi, hermaphroditi. Calyx persistens, subregularis, 8-sepalus, sepalis in parte inferiore in cupulam coalitis. Discus hypogynus, circa basim ovarii cupulato-excavatus, calyci fere in tota parte cupuliformi adnatus, paulo infra sepalorum partem liberam petala gerens et filamentorum basim coadunans, latere superiore in laminam duplicem productus, lamina exterior subcarnosa, interiore tenuiter membranacea petaloidea exteriori adpressa margine fimbriata vel lobulatim sublacera. Petala tot quot sepala, persistentia, unguibus imbricata; ungue concavo, apice in membranam inflexam et undulato-fimbriatam producto; lamina dorsali ungue minore vel minima, in petalis superioribus triloba lobo medio lineari lateralibus cristæformibus inæqualiter palmato-sinuatis vel laceris inflexis, in petalis inferioribus ad laciniâs lineares angustas 1-3 redacta vel etiam obsoleta, in lateralibus formam mediam inter superiora et inferiora tenente. Stamina sæpius 16; filamenta basi inter se ope disci in cupulam connata, supra cupulam libera, persistentia. Ovarium basi haud attenuatum, e carpidiis duobus antice et postice spectantibus (rarissime tribus) conflatum, apice in dentes 2 (rarissime 3) productum, uniloculare, ante et post fecundationem apice hians sed papillarum stigmaticarum massis cum dentibus alternantibus et cum placentis continuis et ad faucem prominentibus vix pervium; placentæ parietales. Ovula sæpius 10, curvata, sessilia, in placentis biserialia, pendula. Capsula sicca, membranaceo-subcoriacea, subglobosa, carpidorum nervis dorsalibus et commissuralibus 4-costata, bicuspidata (rarissime tricuspida) abortu 2- rarius 3-4-sperma. Semina suborbiculato-reniformia, micropyle hilo approximata, epidermi tenui, testa crustacea. — Frutex Saharæ Algeriensis australioris incola, glaberrimus, dumosus, ramosissimus, ramis teretibus rigidis virgatis. Folia cito decidua, parvula, obovata vel oblonga, integra. Flores petalis albido-ochroleucis, numerosi, unibracteati, breviter pedicellati, in racemos spiciformes simplices virgatos dispositi.

Inclyto Franciæ Marescallo, belli Præfecto, Comiti Randon, quo imperante submissa demum et pacata tota Algeria, cujusque benevolis auspiciis in ultimos usque recessus investigationibus nostris patuit, genus hoc novum et singularissimum e familia Resedacearum, nuper in Sahara Algeriensi australiore detectum, lubentissimo gratissimoque animo dicatum volumus.